

28/02/2024

Conseil Communautaire LES POINTS ESSENTIELS

Le Conseil communautaire de Pays de Gex agglo s'est réuni ce mercredi 28 février à 19h. 49 points à l'ordre du jour ont été débattus pour poursuivre l'action de l'Agglomération au service des Gessiens.

Budget 2024

Face à l'inflation que connaissent tous les territoires français et dans une volonté de maintien de fortes ambitions du service public, il a été proposé, en Conseil, un budget responsable et ambitieux avec une recherche permanente d'économie, sans en affecter la qualité des services publics et cherchant toujours à répondre au mieux aux besoins des Gessiens.

Conformément aux engagements du Président lors de son élection, il a été proposé aux élus de ne pas augmenter la fiscalité locale pour une année supplémentaire pour préserver le budget des Gessiens.

Un budget à l'équilibre

Un budget de fonctionnement tout budget confondu : 87 375 373 euros

Un budget d'investissement tout budget confondu : 47 672 450 euros

Parmi les engagements majeurs de l'Agglo :

- Développement des mobilités : malgré l'augmentation des coûts et les difficultés, l'Agglo fait le choix d'augmenter le niveau de service de transports en commun avec un investissement de près de 30% de son budget.
- Santé : depuis que l'Agglo a repris volontairement des dossiers en termes de santé sur le territoire, elle investit dans la mise en place de solutions pour les Gessiens dont le développement du CESIM.
- Environnement : l'Agglo s'investit au travers notamment des missions relevant de la Gestion des Milieux Aquatique et de la Prévention des Inondations ou encore en tant que gestionnaire de la Réserve Naturelle.
- Culture : l'Agglo poursuit ses efforts de promotion du Fort l'Écluse pour la troisième année. Une grande exposition d'arts visuels ouvre également ses portes au public dès juillet 2024, dans la continuité des opérations liées au renforcement de l'attractivité territoriale du Pays de Gex.
- Déchets : l'Agglo poursuit ses investissements pour améliorer la collecte et pour l'aménagement des déchèteries.
- Économie : le Pôle de l'Entrepreneuriat ouvrira ses portes ce printemps et un nouvel incubateur destiné à la Green Tech verra le jour.

Les très nombreux échanges préparatoires à ce Conseil communautaire, et la méthode de transparence voulue et mise en place par le Président, ont permis un accord unanime des élus sur le vote du budget primitif 2024, y compris en ce qu'il prévoit une avance remboursable en soutien à la trésorerie de 15 Millions d'euros pour la SPL Terrinnov.

Ce sont donc 48 voix pour et 2 abstentions qui sont venues valider le Budget et l'unanimité moins 6 voix pour les modalités d'avance de trésorerie à la SPL.

Le président a tenu à saluer l'importance de ces engagements collectifs.

Pour toute demande d'interview sur le sujet avec le Président, vous pouvez vous adresser à communication@paysdegexagglo.fr

Attribution d'une subvention au Comité des œuvres sociales au titre de l'année 2024

Dans le cadre de sa politique RH et l'attractivité de ses postes, les élus ont approuvé, pour l'année 2024, l'attribution d'une subvention à hauteur de 97 500 €, dont 85 000 € au titre des activités réalisées par le Comité des œuvres sociales et 12 500 € au titre du financement de l'allocation aux parents d'enfants handicapés de moins de 20 ans, pour le Comité des œuvres sociales également.

Approbation d'une convention d'avance de trésorerie avec la SPL Territoire d'Innovation dans le cadre de la ZAC Ferney-Genève-Innovation

Le projet d'aménagement de la ZAC Ferney-Genève-Innovation est crucial pour le développement économique et urbain de notre territoire. Dans un souci de transparence et de totale information de la situation, le Président de l'Agglomération a tenu à soumettre un projet de délibération sur un soutien financier apporté à la SPL Territoire d'Innovation.

Face à la situation présentée et aux difficultés de trésorerie liées à un rythme de recettes de cession de charge foncière inférieur à celui prévu début 2023 de la SPL Territoire d'Innovation, les élus entendent soutenir la SPL qui mène des projets ambitieux et durables, répondant à de nombreux enjeux en termes notamment de logements et d'énergie sur le territoire. Rappelons que le projet a d'ailleurs été sélectionné par l'État comme « Territoires Engagés pour le logement » et bénéficiera de l'impulsion proposée par celui-ci.

La situation de trésorerie fait apparaître un besoin de trésorerie à court

et moyen termes d'un montant de 15 M €. Le projet de convention d'avance de trésorerie soumis à l'approbation du conseil prévoit en conséquence le versement par la Communauté d'agglomération du Pays de Gex à la SPL Territoire d'Innovation d'une avance de trésorerie ponctuelle de 15 M €. Ce montant serait versé en deux fois selon les modalités suivantes :

- 9 M € après la signature de la convention d'avance de trésorerie ;
- 6 M € à partir de juin 2024.

Cette avance fera l'objet de remboursements partiels par la SPL Territoire d'Innovation à la Communauté d'agglomération du Pays de Gex, en fonction des disponibilités de trésorerie de l'opération. Elle devra en tout état de cause être intégralement remboursée au plus tard au 31 décembre 2028.

Coopération internationale dans le domaine de l'eau et de l'assainissement : deux projets Hydraulique sans frontières (HSF)

Après s'être engagée, depuis 2006, à Madagascar, Haïti et au Togo, aux côtés de l'Agence Française pour le Développement, de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, la Communauté Urbaine de Bordeaux, le Grand Genève, Annemasse agglo et la Communauté de Communes du Genevois Français et dans le cadre de l'Association « Hydraulique Sans Frontières », la Communauté d'agglomération du Pays de Gex s'engage pour des actions solidaires, notamment dans le financement d'actions de coopération décentralisée depuis 2006 en réservant 0,01 € HT/m³ d'eau distribuée chaque année (soit un montant de 60 000 € environ par an depuis 2022).

Dans le cadre de projets de l'association « Hydraulique Sans Frontières », les élus ont émis un avis favorable pour deux projets.

Le premier concerne des études techniques d'accès à l'eau potable et d'amélioration de l'assainissement dans le canton de Lama au Togo d'un montant total du projet de 206 920 €, avec une aide financière proposée de 52 220 €. Le projet concerne huit villages dont quatre en bordure de la ville de Kara et quatre plus isolés dans les montagnes.

Le second concerne des travaux d'alimentation en eau potable dans la région de Kédougou au Sénégal d'un montant total du projet de 267 970€ à 293 170 €, avec une aide financière proposée de 50 000 €. Menacée par le dérèglement climatique, la région est touchée par la raréfaction de l'eau et le départ d'habitants à cause des effets néfastes de l'exploitation des gisements aurifères. Le projet d'« Hydraulique Sans Frontières » supporté par l'Agglo, consiste à approvisionner en eau potable trois pôles ressources au sein de trois communes de la région de Kédougou.

Un troisième projet sera porté dans une logique transfrontalière dans les années à venir. L'Agglo, en lien avec la Régie des Eaux Gessiennes et l'Office Cantonal de l'Eau Genevoise, travaillent à la préparation d'un Appel

Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour prolonger un engagement humanitaire affirmé de part et d'autre de la frontière. Cet AMI sera également proposé en lien avec d'autres EPCI du Genevois français.